

3 janvier 2020

Le Département ouvre un nouveau collège à Bussy-Saint-Georges

Le Département a tenu son engagement d'ouvrir un nouveau collège à Bussy-Saint-Georges en janvier 2020. Les 550 élèves scolarisés à Magny-le-Hongre depuis deux ans vont pouvoir dès mardi 7 janvier faire leur rentrée dans un établissement neuf situé à côté de chez eux. Le bâtiment, construit dans un délai record avec des procédés innovants, offre des conditions d'apprentissage optimales.

Dès ce mardi 7 janvier, les 550 élèves du collège Claude Monet de Bussy-Saint-Georges vont pouvoir faire leur rentrée dans des locaux neufs, fonctionnels et situés près de l'ancien collège qui a dû fermer ses portes en urgence à l'automne 2017.

Ce nouveau collège, d'une capacité de 700 élèves, répond pleinement aux recommandations de l'Education nationale. Le Département a également tenu compte des souhaits formulés par l'équipe éducative.

Le bâtiment comporte 20 salles banalisées (et une classe Ulis), 4 salles de sciences (dont l'organisation des paillasses répond aux dernières normes de l'Education nationale), 3 salles de polytechnologie, 2 salles d'art plastique et 2 salles de musique. S'ajoute un CDI, une salle multimédia ainsi des locaux pour l'administration, l'infirmerie, les enseignants. Toutes les salles disposent de connexions internet et d'un vidéoprojecteur. Le mobilier qui était dans les locaux de Magny-le-Hongre a été déplacé dans ce nouveau collège et plusieurs salles sont équipées à neuf.

L'établissement compte également une demi-pension pouvant accueillir jusqu'à 649 élèves. La cuisine, équipée de nouveaux matériels, permet des préparations de repas sur place. La cour s'organise autour de trois préaux.

La livraison du bâtiment a eu lieu à la mi-décembre. Après le déménagement et le nettoyage, la rentrée peut donc avoir lieu dans des conditions normales. Durant les semaines qui viennent, des finitions et l'aménagement des espaces extérieurs seront achevés.

Ce nouveau collège a été entièrement réalisé à partir de grands panneaux de bois préfabriqués en usine. Un procédé innovant qui a permis de répondre à l'exigence de délais de construction très courts, tout en respectant les dernières normes d'isolation. Le chantier

de ce collège a duré un an, soit deux fois moins que les délais nécessaires à une construction classique en béton. Le Département a mobilisé de nombreux moyens humains pour raccourcir au maximum les délais d'études et de chantier, traduisant le volontarisme sans faille qu'il met en œuvre pour offrir des conditions d'enseignement et d'apprentissage optimales pour les jeunes seine-et-marnais. Un architecte a été recruté spécialement pour piloter cette opération en interne et assurer un suivi exclusif des travaux.

La construction de ce collège représente un investissement de 15 M€, entièrement pris en charge par le Département.

Contacts presse :

Luce Margonty – 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 / luce.margonty@departement77.fr

Guillaume Tallon – 01 64 14 70 85 / 06 79 38 52 96 / guillaume.tallon@departement77.fr